



MAIRIE DE BLAUSASC
06440 BLAUSASC
AFFICHAGE



Blausasc, le 14 décembre 2020
SEANCE A HUIS CLOS suite à l'état d'urgence sanitaire sur le département

Le vendredi 18 décembre 2020
À 19 h 30

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du huis clos pour la séance du conseil municipal
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28/10/2020
- Budget des écoles année scolaire 2020-2021
- Adhésion à l'Agence d'ingénierie départementale
- Augmentation de la taxe d'assainissement
- Adoption du règlement intérieur du conseil municipal
- Décision modificative n° 2 au budget commune
- Achat pour les terrains agricoles communaux de matériels nécessaires à leurs exploitations et autres
- Achat de matériels pour le « Rucher de Blausasc »
- Exonération du loyer du mois de novembre pour le commerce « Beauté d'Ange » suite à la fermeture obligatoire
- Exonération du loyer du mois de novembre pour le commerce « Syl'Ongle » suite à la fermeture obligatoire
- Exonération du loyer du mois de novembre pour le salon de coiffure « De la Racine à la Pointe » suite à la fermeture obligatoire
- Exonération du loyer du mois de novembre et décembre 2020 pour le snack « Le P'tit Blo » suite à la fermeture obligatoire
- Exonération du loyer de novembre et décembre 2020 pour le Restaurant « Le Moulin de l'Oliveraie » suite à la fermeture obligatoire
- Exonération du loyer de novembre et décembre 2020 pour le snack « La Cantine de Nico » suite à la fermeture obligatoire
- Projet sportif au Col Pelletier - Attribution du marché de maîtrise d'œuvre construction d'une piscine avec vestiaires, snack et buvette au Col Pelletier à Blausasc
- Renouvellement de la convention de développement de la lecture publique entre le Département et la commune -
- Opposition au transfert de compétence PLUi
- Emprunt pour la construction du réseau d'assainissement Quartier Terra Communa – la Garde – La Grassette
- Emprunt pour des travaux de voirie, réfection de l'église et logements, sécurisation du quartier Andrio, mise en place d'un système de vidéoprotection sur la commune et achats de terrains
- Location d'un emplacement à une rôtisserie ambulante – société T.P.M.
- Mise en place d'un forfait pour les Blausascoises et Blausascois pratiquant le tennis sans licence et occasionnellement
- Création d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe
- Renouvellement du contrat de fourrière animale
- Achat d'un terrain à la Pointe de Blausasc cadastré AB n°092 de 6 774 m² appartenant à la SC JOFRABEL et demande de subventions
- Questions diverses

Le Maire

Michel LOTTIN

